

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 137/06

AMR 34/015/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

GUATÉMALA **Erenia Vanegas (f), Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos (UPDDH, Unité de protection des défenseurs des droits humains)**

Ana Gladis Ollas (f), UPDDH

Ruth del Valle (f), UPDDH

Luisa Pineda (f), UPDDH

Julio Rosales (h), Movimiento Nacional de los Derechos Humanos (MNDH, Mouvement national des droits humains)

Graciela Azmitia (f), MNDH

Londres, le 16 mai 2006

Des membres de l'*Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos* (UPDDH) et du *Movimiento Nacional de los Derechos Humanos* (MNDH) ont fait dernièrement l'objet d'actes d'intimidation et ont reçu des menaces de mort, le but recherché étant visiblement de les dissuader de mener à bien leurs activités. Ces deux organisations jouent un rôle actif dans la défense des droits humains et la protection des défenseurs des droits humains. Amnesty International craint que la sécurité de ces personnes ne soit menacée.

Le 15 mai au matin, à environ 9 heures moins le quart, un membre du MNDH a reçu un coup de téléphone. Une voix masculine lui a dit : « *Si vous continuez à chercher, nous allons vous tuer* ». Trois jours auparavant, le 12 mai, la même voix avait lancé : « *Ne fouillez pas la merde* ».

Le 11 mai, une femme avait appelé pour demander des précisions sur les personnes qui travaillent dans les bureaux que le MNDH et l'UPDDH partagent, les questions dont ces personnes s'occupent, les enquêtes et les recherches qu'elles mènent en ce moment. La personne qui appelait a refusé de donner son nom et d'indiquer pour qui elle travaillait, malgré des demandes répétées. Même si aucune menace directe n'a été formulée, le personnel du MNDH et de l'UPDDH a néanmoins estimé que la nature de l'appel et le ton de voix employé étaient menaçants.

L'UPDDH travaille actuellement sur une série d'affaires auxquelles sont mêlées des organisations et des personnes qui se consacrent à la défense des droits humains, dans la capitale et dans les régions de Petén, Zacapa, Escuintla et Jutiapa. Elle s'occupe également de recueillir des éléments sur les agressions commises contre des défenseurs des droits humains et de faire pression sur le gouvernement du Guatemala pour que des enquêtes soient menées sur ces faits et que les responsables présumés soient déférés à la justice. L'UPDDH et le MNDH s'efforcent également de faire connaître aux gouvernements et aux organisations du monde entier la situation des droits humains au Guatemala. Le MNDH joue un rôle actif dans le *Frente Contra la Minería* (Front contre l'industrie minière) et dans la mise en œuvre des recommandations de la *Comisión de Esclarecimiento Histórico* (CEH, Commission pour la clarification historique ou Commission de la vérité), parrainée par les Nations unies, qui a enquêté sur les atteintes aux droits humains commises au cours du conflit armé interne. Le MNDH, ces derniers mois, a aidé les services du *Procurador de los Derechos Humanos* (Procureur des droits humains) à examiner, compiler et classer des milliers de pages de documents de l'ancienne *Policía Nacional* (police nationale, remplacée en 1997 par la *Policía Nacional Civil*, police nationale civile). Ces documents, mis au jour en 2005, contiendraient des informations concernant de nombreux cas de violations des droits humains commises par des membres de la police nationale au cours du conflit armé interne (1960-1996), notamment des « disparitions », des enlèvements et des actes de torture.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les agressions contre les défenseurs des droits humains sont de plus en plus nombreuses depuis quelques années. L'UPDDH a recensé en 2004 122 attaques visant des défenseurs des droits humains, et 224 en 2005. Entre janvier et avril 2006, l'UPDDH a déjà pris note de 65 agressions. Amnesty International a fait connaître à maintes reprises au gouvernement du Guatemala les inquiétudes que lui inspirent la faible protection accordée aux défenseurs des droits humains et l'absence d'enquête sur les agressions dont ils font l'objet.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– exprimez votre préoccupation quant à la sécurité du personnel de l'*Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos* et du *Movimiento Nacional de Derechos Humanos* ;

– demandez qu'une enquête approfondie soit menée dans les plus brefs délais sur les menaces de mort et autres actes de harcèlement infligés au personnel de l'*Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos* et du *Movimiento Nacional de Derechos Humanos* ; insistez pour que les résultats de cette enquête soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

– rappelez aux autorités que les défenseurs des droits humains ont le droit de se livrer à leurs activités sans restriction ou crainte des représailles, ainsi que l'affirme la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À :

Procureur général

Fiscal General de la República y Jefe del Ministerio Público
Licenciado Juan Luis Florido,
8a. Avenida 10-67, Zona 1, Antiguo Edificio del Banco de los Trabajadores,
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax: + 502 2251 2218

Formule d'appel : *Estimado Fiscal General*, / Monsieur le Procureur général,

Président de la République :

Presidente de la República de Guatemala.
Licenciado Oscar Berger Perdomo
Casa Presidencial, 6 a. Avenida, 4-18 zona 1
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax : +502 2221 4423 / 2239 0090

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente*, / Monsieur le Président,

COPIES À :

Organisations de défense des droits humains :

Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos
Movimiento Nacional De Derechos Humanos
1 Avenida 0-11, Zona 2
Colonia Lo de Bran
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax: + 502 22322651 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : " *por favor, tono de fax* ")

Procureur des droits humains :

Procurador de los Derechos Humanos
Dr. Sergio Fernando Morales Alvarado
Procuraduría de los Derechos Humanos (PDH)
12 Avenida 12-72, zona 1, Ciudad de Guatemala,
GUATEMALA

Fax : +502 7775 5476 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : " *por favor, tono de fax* ")

Courriers électroniques : opdhq@intelnet.net.gt

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 JUIN 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*